



Communauté de Communes du
Caudrésis - Catésis

**EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

SEANCE DU 04 DECEMBRE 2017 - 18h00 11 DEC. 2017

Délibération N°2017/130

Date de convocation : 21 novembre 2017

Nombre de conseillers en exercice : 74

SOUS PREFECTURE DE CAMBRAI
ARRIVEE LE

L'an deux mille dix-sept, le 04 décembre à dix-huit heures, les membres du Conseil de la Communauté de Communes du Caudrésis et du Catésis se sont réunis à la Salle des Fêtes d'Avesnes les Aubert, sur la convocation qui leur a été adressée par Monsieur Serge SIMEON, Président de la Communauté de Communes du Caudrésis et du Catésis.

Avesnes-Les-Aubert

Bazuel

Beaumont-en-Cis

Beauvois-en-Cis

Bertry

Béthencourt

Béviliers

Boussières-en-Cis

Briastre

Busigny

Carnières

Catillon-sur-Sambre

Cattenières

Caudry

Caulley

Clary

Dehéries

Élincourt

Estourmel

Fontaine-au-Pire

Haucourt-en-Cis

Honnechy

Inchy-en-Cis

La Groise

Le Cateau-Cambrésis

Le Pommereuil

Ligny-en-Cis

Malincourt

Maretz

Maurois

Mazinghien

Montay

Montigny-en-Cis

Neuvilly

Ors

Quiévy

Rejet-de-Beaulieu

Reumont

Saint-Aubert

Saint-Benin

Saint-Hilaire-Lez-Cambrai

Saint-Souplet-Escaufourt

Saint-Vaast-en-Cis

Troisvilles

Villers-Outréaux

Walincourt-Selvigny

Etaient présents (59 titulaires - 3 suppléants) :

Alexandre BASQUIN

Jean-Félix MACAREZ

Jacques OLIVIER

Pierre-Henri DUDANT

Thierry WALEMME (S)

Agnès BERANGER

Denis COLLIN

Anne Sophie MERY – DUEZ

Alain RIQUET

Alain GOETGHELUCK

Pierre LAUDE

Jean Marc GOSSART (S)

Karine ELOIR

Annie DORLOT

Pascal FOULON

Laurence RIBES

Jacky DUMINY

Daniel CATTIAUX

Henri QUONIOU

Jean-Paul CAILLIEZ

Chantal WAYEMBERGE – MAILLY Isabelle PIERARD

Denise LESAGE

Hubert DEJARDIN

Nathalie GAVE

Gérard LENOBLE

Francis LEBLON

Didier BONIFACE

Régine DHOLLANDE

Bernard POULAIN

Martine THUILLEZ

Gérard TAISNE

Bernard PLET

Bertrand LEFEBVRE

Charles BLANGIS

Joseph MODARELLI

Jeanine TOURAINNE

Michel GOUVART (S)

Daniel BLAIRON

Véronique NICAISE

Stéphane JUMEAUX

Axelle DOERLER

Vincent WAXIN

Yannick HERBET

Christian PAYEN

Christian PECQUEUX

Dominique LAMOURET

Frédéric BRICOUT

Pierre LEVEQUE

Liliane RICHOMME

Sandrine TRIOUX

Gilles PELLETIER

Jean-Claude GERARD

Jean-Louis CAUDRELIER

Laurent COULON

Serge SIMEON

Michel HENNEQUART

Didier BLEUSE

Augustine NOIRMAIN

Maurice DEFAUX

Pascal ROELS

Daniel FIEVET

Membre Excusé (0):

Membres Absents (8) : Jean-Pierre THIEULEUX, Bruno MANNEL, Marc DUFRENNE, Marc PLATEAU, Pascal LEVEQUE, Pascal COQUELLE, Jean-Pierre RICHEZ, Brigitte ROLAND BEC

Membres ayant donné procuration (4): Virginie LE BERRIGAUD à Yannick HERBET, Alban BAJODEK à Martine THUILLEZ, Arnaud LORAND à Régine DHOLLANDE, Brigitte PRUVOST à Liliane RICHOMME,

Madame Karine ELOIR est élue secrétaire de séance.

**DELIBERATION N°2017/130 – Objet : Recrutement d’un bureau d’études – AMO
Conférence Intercommunale du Logement, PPGDLS et convention
intercommunale d’attribution**

Dans le cadre de ses compétences en matière d’habitat, la Communauté de communes du Caudrésis-Catésis est concernée par la **réforme de la demande de logement social et de la gestion locative**. La loi ALUR a introduit cette réforme afin d’améliorer la prise en compte de la demande dans sa diversité et de mieux organiser l’accueil des ménages défavorisés sur les territoires.

La Communauté de communes a aujourd’hui en charge la mise en place d’une Conférence Intercommunale du Logement (CIL), l’élaboration d’un plan partenarial de gestion de la demande de logements sociaux (PPGDLS) et l’adoption d’une convention intercommunale d’attribution (CIA).

- La Conférence Intercommunale du Logement définit les orientations relatives aux attributions de logements sociaux. Ces dernières sont déclinées par public cible.
- La Convention Intercommunale d’Attribution traduit les orientations définies par la CIL en répartissant les attributions à réaliser par bailleur. Elle définit pour chacun un engagement annuel quantifié et territorialisé.
- Le plan partenarial de gestion de la demande de logements sociaux doit permettre une plus grande transparence, une meilleure information et une simplification des démarches des demandeurs. L’objectif est de garantir l’équité d’accès de chaque demandeur à l’ensemble du parc et favoriser ainsi la mixité sociale.

Le plan doit permettre de :

- délivrer une info qualitative et harmonisée sur le territoire,
- garantir un partage de l’info entre bailleurs,
- garantir un accueil de qualité à tout demandeur

Afin de mener à bien ces travaux, il est proposé à l’assemblée de recruter un assistant à maîtrise d’ouvrage. Ses missions consisteront à animer les travaux de la Conférence Intercommunale du Logement, à réaliser un diagnostic exhaustif de l’offre et de la demande qui servira de base de travail à l’élaboration du plan de gestion de la demande et à la convention intercommunale d’attribution.

1 CONTRE
ADOPTE

Certifié exécutoire par le Président
Compte tenu de l'envoi en Sous-Préfecture
Le 11 décembre 2017 et de la publication
Vu,

Pour expédition conforme
Caudry, le 11 décembre 2017
Le 11 décembre 2017

Le Président,
Maire du CATEAU CAMBRESIS
Conseiller Régional

Serge SIMEON

IMPORTANT

DELAIS ET VOIES DE RECOURS : Conformément à l'article R421 - 1 du code de justice administrative, le tribunal administratif de Lille peut être saisi par voie de recours formé contre la présente délibération pendant un délai de deux mois commençant à courir à compter de sa date de notification et/ou de sa publication.